

Compte-rendu du conseil de l'école élémentaire de La Verville du 14 octobre 2014

Présents :

Pour la mairie : Mmes METAIS et PERRUZZO, MM BOUDERSA, FERET et FONSECA

Pour l'école : Mmes DILLIES, GESLOT, LE GOADEC, SIMONS, DUEZ-NAIN et VANDENDRIESSCHE, MM CAILLIET, COPERET, DARD, NAIN, RIDOUX et ROUMEGOUX

Pour les parents d'élèves :

Parents Indépendants : Mmes GHERBI, RAVEL, RESSICAUD et SABOURIN

GPEI : Mmes CAMSAT, CHAMPENOIS, JAMI-IMECAOUDENE, LE MENTEC et MOENNE-LOCCOZ

1- LES EFFECTIFS

Les 267 élèves de l'école sont répartis de la façon suivante : 26 + 24 en CP, 29 + 30 en CE1, 25 + 26 en CE2, 23 + 23 en CM1 et 30 + 31 en CM2. Suite à une question de la directrice les représentants de la mairie confirment qu'aucun nouveau logement ne doit être livré dans le secteur de l'école au cours de l'année scolaire. En effet, les classes de CE1 et CM2 sont déjà très chargées.

2- LES PROJETS D'ECOLE ET DE CLASSES/ MATINEE PORTES OUVERTES – EXPO-LIVRES

- Cinq classes vont partir en classe de découverte.
 - Cirque équestre (COCICO, Charny – 89) pour les CP A, CP B et CE2 A du 9 au 13 mars 2015. 5 jours de découverte des ateliers du cirque et de l'équitation dans un cadre agréable. A l'issue du séjour un spectacle sera proposé aux parents sous le chapiteau. Coût du séjour : 342,70 euros par enfant.
 - Classe Sport et Sciences (Cher) pour les CE2 B et CM1 A du 2 au 6 février. Au programme : ateliers de découverte de l'astronomie, l'électricité, vélo, parcours d'orientation, rallye photo... défi scientifique à la fin du séjour. Coût : 310 euros par enfant.
- Projet théâtre/musique pour le CM1A. Les enfants vont écrire, jouer et mettre en scène une pièce de théâtre. La mairie finance entièrement ce projet en payant les deux intervenants (Mme Lebacqz et M. Mercier) et en mettant à disposition la salle de spectacle et les techniciens du théâtre de la ville pour assurer la représentation.
- Jardinage pour les CE1. Les plantations sont réalisées en partenariat avec l'association ASEC. Elles sont réalisées dans la cour de l'école maternelle, dans les bacs derrière les grilles de l'école. 8 bacs supplémentaires ont été demandés à la mairie pour être placés sur le rond-point dans la cour de l'école élémentaire. La mairie confirme que 4 bacs sont déjà prêts. Une demande de composteurs a été faite auprès de la CCVE, ils seront livrés courant novembre et installés à côté de l'abri de jardin dans la cour des maternelles.

Les enseignants de CE1 souhaitent instaurer un partenariat avec la maison de retraite des étangs : les enfants effectueront deux visites (une courant novembre pour les plantations et une au printemps pour constater le résultat, ils en profiteront pour chanter pour les résidents). La mairie devrait fournir les bus pour les trajets.
- Projet musique pour les CE2 B. Marina Gobé interviendra ¾ h par semaine pour former une chorale qui se produira en fin d'année au cours du spectacle proposé par l'orchestre junior du conservatoire et la chorale du conservatoire.

Ces projets de classes sont à l'initiative des enseignants, validés par Mme l'Inspectrice. Les enseignants remercient la mairie pour son aide financière.

- Pas de concours d'écriture pour les CM2 cette année. En raison d'un nombre insuffisant de participants sur l'ensemble de la commune, le concours d'écriture, qui a lieu au cours du festival du livre, ne sera pas renouvelé cette année pour les écoles élémentaires.
- L'exposition et la fête de l'école auront lieu le samedi 13 juin 2015. Il s'agit de la finalisation de tous les projets réalisés au cours de l'année scolaire.

- Expo/livres : les parents des deux groupements vont s'associer pour organiser cet événement. Il reste à trouver un partenaire (libraire) qui accepte de reverser une partie des ventes réalisées le jour de l'expo pour la coopérative de l'école.

3- Nouveaux rythmes : conséquences sur les activités périscolaires

- Fréquentation de l'étude

Le nombre d'enfants fréquentant la cantine et l'étude est en augmentation cette année. L'année dernière, 4 salles d'études étaient suffisantes. Cette année, 5 études sont ouvertes sur l'école avec un taux de fréquentation moyen de 29 enfants par salle et par surveillant. La mairie a accepté d'ouvrir une 6e salle d'étude et un recrutement est en cours qui sera effectif après les vacances de la Toussaint. Cela ramènera les effectifs à 22 élèves environ par salle d'étude.

Suite à une question des représentants de parents d'élèves, il est rappelé qu'il s'agit d'une **étude surveillée**. Les enseignants ou contractuels présents ne sont pas là pour faire les devoirs avec les enfants. Une aide est cependant proposée, en priorité aux élèves de CP.

- Respect du personnel municipal et des locaux

La directrice et la mairie remarquent que certains parents empiètent sur les locaux de l'école et se permettent parfois des remarques désagréables vis à vis du personnel municipal. Il est rappelé qu'**il est interdit aux parents de circuler dans l'école**. De même, en dehors des heures ouvrables, les enfants n'ont pas à circuler dans l'école (notamment le mercredi après-midi pendant les cours de danse). M. Boudersa nous informe que, maintenant, suite à la demande de l'école, les associations sont tenues de se limiter à la salle périscolaire. Mme Le Goadec le remercie et lui dit que cette solution devrait régler ce problème.

- Activités périscolaires

Les représentants de parents d'élèves demandent si la mairie a prévu la mise en place d'activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

La mairie confirme que rien ne sera proposé hormis l'étude aux élèves des écoles élémentaires de la ville.

M. Féret rappelle qu'il faut compter un surcoût de 150 000 euros (une subvention de l'Etat de 80 000 euros devrait être obtenue) pour la mise en place des nouveaux rythmes.

4- Règlement intérieur

Une mise à jour du règlement intérieur a été effectuée suite à la mise en place des nouveaux horaires.

5- Activités du midi

- BCD : il manque des volontaires (parents/grands-parents) pour assurer des permanences à la bibliothèque pendant le temps de cantine. Deux permanences pourront être assurées au mois de novembre. Les parents d'élèves proposent d'ouvrir ces permanences aux élèves de l'école maternelle afin de bénéficier du renfort des parents d'enfants scolarisés en maternelle.
- Association lire et faire lire : cette association de retraités intervient depuis plusieurs années dans l'école. Mme Le Bars vient lire des histoires aux enfants de CP (groupe de 5 à 6 enfants volontaires) tous les lundis midi.
- Bridge : à la demande des enseignants, le club de bridge de Mennecy propose à une vingtaine d'élèves volontaires de CM2 un apprentissage du bridge tous les vendredis entre 11h45 et 12h15. Les enfants intéressés doivent se faire connaître auprès de leur enseignant. Les enfants auront la possibilité de participer à des tournois le week end (sous la responsabilité et le transport de leurs parents).
- Echecs : la mairie a pris contact avec des intervenants pour une initiation aux échecs. M. Boudersa attend une réponse.

6- Point travaux / hygiène / sécurité

La directrice remercie la mairie pour les réponses rapides à ses demandes de travaux.

- Hygiène : suite au questionnement des parents concernant le manque de savon dans les toilettes, la directrice répond, après enquête auprès des dames de services, que volontairement seul un distributeur sur 2 est rechargé afin de limiter le gaspillage. Il s'avère en effet que les enfants sont plus respectueux du matériel lorsque celui-ci se trouve en quantité limitée. Ils ne doivent cependant pas hésiter à signaler tout manque de matériel aux dames de service.
- Tracé de marelle dans la cour : demande transmise et acceptée par la mairie.
- Mise en place de panneaux de basket : n'a pas été prévue au budget 2014. A voir en 2015.
- Filets de foot : ils ont été vandalisés. M. Cailliet les a « rafistolés ».
- Terrain de sport : il est en libre accès en dehors des heures d'ouverture de l'école. Face à l'inquiétude des parents et des enseignants concernant la propreté de ce terrain (des bouteilles en verre et autres déchets sont régulièrement abandonnés au cours du week-end), la mairie rappelle qu'un nettoyage est fait tous les lundis matin et mercredi après-midi.
- Parking : le sens interdit permettant d'indiquer plus clairement le sens de circulation des véhicules sur le parking de l'école a été déplacé. Le marquage au sol reste cependant ambigu. Les parents demandent ce qui est prévu pour limiter la dispersion du gravier sur la chaussée et si une solution alternative et peu coûteuse pourrait être envisagée à la place des gros blocs rocheux pour limiter les traversées intempestives du parking. Ces blocs gênent notamment la circulation des poussettes. M. Fonseca répond qu'aucune solution n'est à l'heure actuelle envisagée. Le gravier a pour fonction de permettre le drainage du parking et éviter l'inondation de l'avenue de la garde en cas de forte pluie. Une restructuration complète du parking serait trop coûteuse. La question reste donc en suspens.

7- Comptes de coopérative

M. Roumegoux est en charge de la tenue des comptes de la coopérative.

| | |
|----------------------------|--|
| Situation au 01/09/2014 : | 4708,91 € |
| Recettes : | 2452 € (Participation des parents lors du 1er appel) |
| Dépenses : | 1320 € |
| Situation au 01/10/21014 : | 5840,91 € |

55% des recettes de la coopérative viennent de la mairie, 34% des cotisations des parents. La vente des photos participant à hauteur de 8% au budget (en effet 30% du prix de vente des photos est reversé à la coopérative). Les dépenses sont à imputer à 93% aux charges éducatives (matériel pour les enfants, sorties scolaires ...).

Suite à des inquiétudes des parents d'élèves face à certains comportements, les enseignants demandent à ce que tout problème rencontré par les élèves soit signalé immédiatement aux personnes de service dans la cour, sans attendre le retour en classe.

Mme Le Goadec
Directrice de l'école

Mme Camsat
GPEI IUNAPIPÉ

Mme Grégoire
Parents Indépendants



